



En sit-in devant le ministère de la Justice

# Les magistrats annoncent le boycott de la supervision des présidentielles

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4755 - Dimanche 14 avril 2019 - Prix : 10 DA

Violence lors des manifestations de vendredi  
**Zoubida Assoul appelle  
«les services de sécurité à  
trouver les commanditaires»**

Page 3

Objectif : baisser le nombre des accidents de la route

## Le permis de conduire à 34 000 DA à partir de septembre

Page 2

**Restauration  
de l'Etat libyen,  
peu importe  
sous quelle  
hégémonie**

Par Mohamed Habili

**L**es grandes puissances, les pays du voisinage, l'ONU et l'Union africaine n'étant pas parvenus à mettre d'accord les Libyens pour une solution négociée au conflit qui les oppose depuis la chute du régime Kadhafi en 2011, il n'y a aucune raison de croire qu'ils vont néanmoins pouvoir mettre fin à la bataille de Tripoli, qui ces dernières heures a redoublé d'intensité. Les combats se sont rapprochés du centre de la ville, encore qu'ils restent confinés à sa périphérie. Cela dit, le seul fait qu'ils se poursuivent prouve que les attaquants, s'ils ne réussissent pas à percer les lignes de défense des forces adverses, n'en restent pas moins sur leur lancée, qu'ils ne font pas marche arrière. Si demain ou après-demain, l'Armée nationale libyenne réussissant sa percée entrain dans la ville, il y a tout lieu de penser que les réactions des puissances ne seraient pas très différentes de celles qu'on leur voit depuis le début de cette nouvelle et probable dernière bataille de Tripoli. Elles laisseraient aller à son terme une offensive qu'elles n'ont pas cherchée à stopper dès son lancement le 4 avril dernier. C'est-à-dire qu'elles seraient disposées à sacrifier un gouvernement qu'elles reconnaissent pourtant, le gouvernement d'union nationale que dirige Fayaz al-Sarraj. Bien entendu, cela n'est encore qu'une probabilité, pas une certitude.

Suite en page 3

Entre promesses des autorités et amère réalité

# On nous promet un ramadhan «sans pénurie et sans flambée»



Le ramadhan avance à grands pas. Qui dit mois de ramadhan, dit flambée des prix. Les commerçants profitent de ce mois, durant lequel les citoyens ne veulent se priver de rien, pour augmenter les prix des denrées alimentaires. A quelques jours de ce mois sacré, les responsables se relayent pour rassurer les citoyens. [Lire page 2](#)

Chemin des touristes de Constantine  
**Un trésor  
en jachère**

Page 4



A l'occasion des 50 ans du festival  
**Présentation en France du palmarès  
des meilleurs films du Fespaco**

Page 13

Entre promesses des autorités et amère réalité

# On nous promet un ramadhan «sans pénurie et sans flambée»

■ Le ramadhan avance à grands pas. Qui dit mois de ramadhan, dit flambée des prix. Les commerçants profitent de ce mois, durant lequel les citoyens ne veulent se priver de rien, pour augmenter les prix des denrées alimentaires. A quelques jours de ce mois sacré, les responsables se relayent pour rassurer les citoyens.

Par Meriem Benchaouia

Is affirment que les produits de large consommation ne manqueront pas et que les prix ne prendront pas leur envol. Cette année encore, le gouvernement tente de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Discours d'avant chaque ramadhan. Les discours sont beaux, les mesures annoncées demeurent seulement sur papier. Restera la réalité du terrain où s'affrontent, dans quelques jours, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprêtent à saigner les consommateurs sans défense. Cette année les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux? Il faut dire que les Algériens sont confrontés à ce problème récurrent de la flambée des prix des produits de première nécessité à chaque ramadhan. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises» les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) ont enregistré une hausse vertigineuse. Ces produits de large consommation restaient inaccessibles à la grande majorité des Algériens. Pour tenter d'atténuer la hausse des prix, le ministère du Commerce a décidé de faire obligation aux commerçants de fruits et légumes, durant le mois de ramadhan, de respecter une marge bénéficiaire n'excédant pas les 20%, et ce, en fonction des prix référentiels qui seront communiqués fin avril courant. Cette décision a été prise lors d'une réunion de consultation présidée par le ministre du Commerce, Saïd Djellab en pré-



P.D.R. Quant au sujet de l'approvisionnement des produits d'épicerie tels que l'huile, la semoule, la farine, le sucre et le lait durant le mois sacré, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Saïd Bekai a rassuré que «les quantités sont disponibles pour couvrir les besoins des citoyens dans le cadre de la coordination et du travail commun intersectoriel». A cet égard, une commission a été créée sous le nom de «commission de gestion et d'approvisionnement du marché en produits stratégiques» qui s'est réunie jusqu'à 7 fois au sujet de l'approvisionnement du marché en produits essentiels à l'instar des viandes, des fruits et légumes et du lait.

sence des cadres du secteur et les représentants des associations professionnelles concernées ainsi que les associations de protection du consommateur dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré. Les participants à cette réunion ont souligné, dans ce cadre, la nécessité de définir une liste des prix référentiels, laquelle sera communiquée fin avril, soit une semaine avant le mois sacré du ramadhan. Ces prix garantiront une marge bénéficiaire raisonnable pour les commerçants qui peuvent, toutefois, ajouter une marge n'excédant pas les 20% en cas d'existence de charges supplémentaires, telles que le transport vers des régions éloignées et le bail de location. Les commerçants contrevenants auront à répondre aux questionnaires des agents de contrôle relevant du ministère du Commerce et seront poursuivis conformément aux dispositions de la loi. Soucieux d'assurer une large application de cette décision, le ministre a décidé de mettre en place des brigades de contrôle composées d'agents de la répression de la fraude et des

représentants d'associations afin de s'assurer du respect des prix et signaler les dépassements.

## Les viandes rouges et fruits secs exonérés du DAPS

Par ailleurs, le ministre du Commerce a annoncé durant cette réunion «l'exonération des viandes rouges surgelées et fraîches et les fruits secs du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) imposé sur les opérations d'importation depuis janvier 2019». Cette mesure sera annoncée cette semaine dans le cadre d'une décision portant révision de la liste des produits concernés par le DAPS, a fait savoir M. Djellab, soulignant que la décision permettra de réduire, «considérablement», les prix des viandes rouges et des fruits secs qui connaissent une forte demande au ramadhan.

Ces produits se vendront selon un prix référentiel fixé par le ministère et les commerçants sont tenus de ne pas dépasser. Pour ce qui est de l'importation des bananes et des viandes, les participants ont décidé égale-

ment d'annuler le système de quotas et d'ouvrir ce créneau à tous les importateurs. Les personnes intéressées par l'importation des bananes et des viandes sont appelées à obtenir uniquement les autorisations sanitaires et vétérinaires auprès du ministère de l'Agriculture. Par ailleurs, les participants à cette réunion ont arrêté une feuille de route portant sur la création de marchés de proximité «à la parisienne» (tables de vente sous parasols forains) à travers les différentes communes du pays, qui viendront consolider les espaces commerciaux existants.

Créés en collaboration avec les walis, les présidents d'APC et d'associations locales, les nouveaux marchés seront destinés aux jeunes activant sur les marchés parallèles en contrepartie de charges symboliques. Ces jeunes seront encadrés par l'Union générale des commerçants

## Relance des marchés non exploités et ouverture des marchés de proximité

«Il y a lieu d'affirmer que bien des quantités suffisantes de ces produits essentiels sont présentes sur le marché et dans les stocks permettant une couverture totale des besoins des citoyens à l'instar des viandes, des légumes secs, de blé dur et tendre...etc.», a-t-il dit.

La présence de ces produits sur le marché national évitera inéluctablement la flambée des prix et mettra donc un terme à la spéculation, a-t-il encore affirmé, faisant état de l'ouverture, durant le mois de ramadhan, de l'ensemble des marchés réalisés et non exploités, estimés à 468 espaces, dont 364 exploitables. S'agissant des marchés de proximité, une proposition d'ouverture de ces marchés a été adressée aux walis, prévoyant le choix, a priori, de l'ensemble des surfaces appropriées qui seront réservées aux jeunes activant dans les marchés parallèles leur permettant, ainsi, de régulariser leur situation en payant en contrepartie des charges symboliques.

M. B.

Objectif : baisser le nombre des accidents de la route

## Le permis de conduire à 34 000 DA à partir de septembre

Selon le ministère des Transports, les nouveaux tarifs relatifs au permis de conduire seront applicables dès le 1er septembre de l'année en cours. Ces tarifs ont été fixés par l'arrêté ministériel du 14 février 2019, paru avant-hier au «Journal officiel» n°18. Luttant contre le fléau dévastateur des accidents de la route, le ministère des Transports a décidé d'augmenter les tarifs du permis de conduire le faisant passer de 23 000 DA à 34 000 DA ainsi d'augmenter le volume horaire de la formation. Selon le ministère des Transports «les modifications concernant le prix et le volume horaire de la formation seront applicables dès le 1er sep-

tembre de l'année en cours». En effet, ces nouveaux tarifs ont été fixés par l'arrêté ministériel du 14 février 2019, paru avant-hier au «Journal officiel» n°18. Elles astreignent les auto-écoles à dispenser pas moins de 55 heures d'apprentissage, réparties entre 25 heures pour l'assimilation du code de la route et 30 heures pour la conduite, pour un tarif global de 34 000 DA. Il convient de noter que de telles mesures, renforcées par des inspections draconiennes des agents du ministère, s'inscrivent dans la lutte contre le fléau dévastateur des accidents de la route. Au sujet de l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, le gouvernement avait fixé un délai

d'un an afin de permettre aux auto-écoles de se conformer aux dispositions du nouveau cahier des charges. Des agréments seront ensuite délivrés après une enquête administrative. Concernant le renouvellement du parc automobile des auto-écoles, le gouvernement avait tenté d'imposer une durée d'utilisation de cinq ans, ce qui a été rejeté par la Fédération des auto-écoles poussant le gouvernement à faire machine arrière en fixant une durée d'utilisation de dix ans pour les voitures consacrées aux examens de conduite. En outre, concernant le permis de conduire biométrique à points, il convient de rappeler qu'après Alger et Laghouat, rete-

nues comme wilayas-pilotes, le processus pour la généralisation du permis de conduire biométrique sera lancé incessamment durant cette année en cours dans le reste des wilayas du pays, avait indiqué le directeur des titres et des documents sécurisés, Hassan Boualem. S'agissant des délais fixés pour la généralisation de ce service sur l'ensemble du territoire, le responsable a affirmé qu'il est difficile de se prononcer sur une date précise. «Chaque commune avancera selon son rythme et ses moyens matériels et humains», a-t-il déclaré. «La généralisation effective de la délivrance du permis de conduire biométrique à points est, par ailleurs, tributaire

de plusieurs paramètres comme l'acquisition des équipements nécessaires, cette opération nécessitant plusieurs démarches administratives, les appels d'offres, notamment», a ajouté M. Boualem. S'agissant de la numérisation de l'administration, M. Boualem a indiqué que l'objectif est d'atteindre progressivement une administration «zéro papier». «Nous sommes à un taux de 50% dans ce processus de la numérisation de l'administration. Le taux de 100% sera atteint dans deux ans, grâce à la mise en service du guichet électronique sécurisé», a-t-il noté.

Thinhinene Khouchi

En sit-in devant le ministère de la Justice

# Les magistrats annoncent le boycott de la supervision des présidentielles

■ Des dizaines d'avocats et de magistrats ont observé hier un sit-in devant le siège du ministère de la Justice à El Biar-Alger, pour revendiquer l'«indépendance de la justice» et exprimer leur solidarité avec le mouvement populaire enclenché le 22 février dernier demandant le départ du système et celui des «3 B : Bedoui, Belaïz, Bensalah». Une occasion aussi pour eux d'annoncer leur boycott de la supervision du scrutin présidentiel du 4 juillet.

Par Lynda Naili

A ce titre, le Club des magistrats, tout en réitérant son soutien au mouvement populaire, annonce son refus de veiller au déroulement du scrutin présidentiel décidé pour le 4 juillet prochain. Un refus, notons-le, soutenu par M<sup>me</sup> Mustapha Bouchachi.

Ainsi, l'annonce faite par les magistrats intervient au lendemain de la réunion du Conseil de l'Union nationale de l'Ordre des avocats (UNOA) où il a été décidé le «rejet de la convocation de cette échéance électorale». La raison, diront les rédacteurs du communiqué parvenu à notre rédaction et signé par le président du Conseil de l'UNOA, Ahmed Sai, est que «les élections présidentielles décidées pour le 4 juillet 2019 ne mèneront pas à la transition démocratique attendue et ne seront pas crédibles dans la mesure où, d'une part, elles seront menées par l'actuel gouvernement contesté par le peuple, et d'autre part, seront régies par les textes juridiques actuellement en vigueur qui ne disposent pas d'un smig garantissant un scrutin intègre et transparent», faisant qu'«au final l'on aboutira à des élections douteuses». Dans ce contexte, le Conseil considère que «la crise actuelle est politique avant d'être constitutionnelle», d'où «la nécessité de trouver des solutions pacifiques qui répondent aux attentes du peuple, particulièrement celles d'instituer une période de transition dirigée par des personnalités consensuelles acceptées par le peuple».

Par ailleurs, l'UNOA, outre de rejeter la convocation de cette



échéance électorale, décide le boycott des activités judiciaires au niveau national les 17, 18, 21 et 22 avril prochains, sauf pour les délais et autres rendez-vous déjà engagés et ce, en vue de

protéger les droits des justiciables. A ce boycott, des rassemblements au niveau des cours de justice sont également prévus pour les 17 et 21 avril à 10 heures. Enfin, réitérant son

soutien au hirak pacifique, l'UNOA appelle «à la satisfaction des revendications ainsi qu'au retrait des moyens utilisés contre les manifestants qui affectent la santé des citoyens». L. N.

## Violence lors des manifestations de vendredi Zoubida Assoul appelle «les services de sécurité à trouver les commanditaires»

**ABORDÉE** en marge de ce rassemblement des avocats et magistrats, Zoubida Assoul, magistrate et présidente du parti l'Union pour le changement et le progrès (UCP), «appelle les services de sécurité à trouver les commanditaires des actes de violence commis vendredi à Alger».

A ce titre et à propos des émeutes survenues avant-hier à Alger, la magistrate estimera que «jusqu'à présent la situation n'est pas très claire. Des jeunes auraient jeté des fumigènes

dans le tunnel des Facultés, ce qui a causé une panique chez les manifestants, y compris la police».

«La police, ajoutera-t-elle, doit faire son travail pour trouver les gens qui sont derrière cette volonté de casser cette révolution pacifique». Et à M<sup>me</sup> Assoul de relever que depuis le 22 février dernier «les Algériens, sortis vers un référendum en direct, sont en train de mener une révolution pacifique, mais visiblement il y a des parties qui veulent impérativement casser

cette révolution ou mener une contre-révolution». Aussi, lancera-t-elle «un appel aux services de sécurité qui jusqu'alors ont été à la hauteur, ont respecté le droit des Algériens à manifester pacifiquement, pour retrouver les commanditaires de ce type d'actions». Et pour cause, poursuivra la présidente de l'UCP, «nul n'est dupe, les Algériens sont conscients et confiants et déterminés à maintenir le caractère pacifique de cette révolution».

L. N.

Béjaïa

## Imposante marche des travailleurs affiliés à l'UGTA

Des milliers des travailleurs et travailleuses affiliés à l'UGTA ont manifesté jeudi matin dans le centre-ville de Béjaïa. Constituée des travailleurs de plusieurs secteurs, la foule s'est d'abord rassemblée devant le siège de la maison de la culture avant de s'ébranler, sous la pluie, vers le siège de la wilaya via le boulevard de la Liberté. Devant le siège de la wilaya où a eu lieu un grand rassemblement, les membres de l'Union de wilaya et délégués syndicaux de plusieurs secteurs sont intervenus pour décrier le secrétariat de la Centrale syndicale et son chef, annonçant clairement l'objectif de la marche qui vise à «libérer

l'UGTA du carcan du pouvoir» et surtout mettre fin aux «choix politiques, antisociaux et antipopulaires» des responsables du syndicat. «Nous exprimons notre entière solidarité à l'égard du secrétaire de l'Union de wilaya Aziz Hamlaoui qui a été suspendu par le secrétaire général de l'UGTA», déclarent les manifestants qui voient en cette sanction «un non-événement». «La lutte jusqu'à la chute régime», «Pacifique pacifique, transition démocratique», sont entre autres les slogans scandés par la foule devant le siège de la wilaya et au cours de la marche. «En ce moment, le secrétariat national de la Centrale syndicale est en

réunion à Oran pour nous exclure et prolonger son mandat, car nous avons dit la vérité et sommes pour le départ de Sidi Saïd, pour le départ de Bedoui, pour le départ de Bensalah et le départ immédiat du régime politique tout entier», lance M. Hamlaoui qui a annoncé la tenue d'un grand rassemblement des travailleurs dans la matinée de mercredi prochain devant le siège de la Centrale syndicale à Alger qui sera conduit par les travailleurs et syndicats de 21 wilayas. Un rassemblement auquel adhère les Unions de wilaya de Saïda, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Tlemcen, El Oued, la Fédération mécanique et métal-

lurgie qui rassemble des milliers de travailleur dont ceux de la SNVI, El Hadjar, ... ainsi que les membres du conseil national des wilayas d'Alger, Bouira, Ouargla, Blida et Médéa, selon le locuteur. M. Hamlaoui a appelé tous les travailleurs à répondre massivement au rassemblement national pour faire dégager Sidi Saïd et son secrétariat. Il dira qu'une direction provisoire sera mise en place afin de faire dégager le secrétariat de la Centrale syndicale. Au cours de la marche, les travailleurs affiliés à de nombreux secteurs ont scandé des slogans hostiles au régime politique en place : «Pouvoir assassin, pouvoir dégage, système

### LA QUESTION DU JOUR

#### Restauration de l'Etat libyen, peu importe sous quelle hégémonie

Suite de la page une

Il n'y a en fait qu'un seul moyen de s'assurer que tel est bien le choix des grandes puissances en Libye : laisser s'accomplir la victoire d'un camp libyen sur l'autre. Pour cela il faut attendre que les lignes des défenseurs de Tripoli s'écroulent sous les assauts des forces de Tobrouk, avant de constater qu'en effet aucune puissance ou groupe de puissances n'accoure à leur secours. Dans cette optique, le fait que ce soit l'ANL qui est passée à l'offensive et les milices de Tripoli et de ses environs qui se trouvent sur la défensive n'est pas pour ces puissances le plus important. Leur attitude aurait été la même si c'était l'inverse qui s'était produit. Si c'était les forces de Tripoli qui avaient marché sur Benghazi, et menaceraient aujourd'hui de s'en emparer. Elles auraient laissé faire tout comme elles laissent faire depuis le 4 avril, tout en appelant à l'arrêt immédiat des hostilités. Un appel qui par lui-même met sur le même pied attaquants et défenseurs. Il faut donc que le camp qui a réellement pris l'initiative d'attaquer ait parfaitement compris que les puissances, et au premier chef celles qui ont été responsables de la chute de Kadhafi, et de l'Etat libyen par la même occasion, ne feraient rien pour l'empêcher à la fois de prendre Tripoli et de réunifier le pays sous son hégémonie. Pour être tout à fait exact, il n'existe pas aujourd'hui en Libye de camp qui ne soit formé que de Libyens. Quand on parle de camp de Tobrouk, ou de camp de Tripoli, ce n'est au fond que par commodité de langage. Les deux principaux camps libyens ne seraient rien sans le soutien de leurs alliés extérieurs. De sorte que leur victoire ou leur défaite serait aussi celle de ces derniers. De tous les pays intéressés à la bataille de Tripoli, ce sont ceux-là mêmes qui avaient renversé le régime de Kadhafi, c'est-à-dire la France et la Grande-Bretagne, qui auraient dû se sentir particulièrement obligées d'empêcher la chute du gouvernement de Fayaz al-Sarraj. Si elles n'ont rien fait en ce sens, c'est soit qu'elles ne peuvent plus intervenir militairement en Libye, soit qu'elles-mêmes soient arrivées à la conclusion que ce qui compte par-dessus, c'est le rétablissement de l'Etat libyen, quel que soit le camp vainqueur.

M. H.

dégage». «Sidi Saïd n'a rien fait pour les travailleurs, il a négocié derrière le dos des travailleurs», déclarent les travailleurs qui ont manifesté ce jour-là.

Hocine Cherfa

Chemin des touristes de Constantine

# Un trésor en jachère

■ Situé au cœur de paysages féeriques, entre les parois de l'emblématique Oued Rhumel, le Chemin des touristes de Constantine, considéré comme de «l'or en barre qui sommeille», est en passe de parfaire sa lente mais inexorable quête d'une réhabilitation tant escomptée depuis de nombreuses années.



Par Siham Y.

«**A**vec ses ponts, sa vue vertigineuse et surprenante sur le ravin, ses gorges du Rhumel et le Chemin des touristes, Constantine a des atouts prodigieux pour devenir un pôle touristique d'exception pouvant drainer chaque année pas moins de deux millions de visiteurs, d'autant que la ville a désormais comblé son manque en matière d'infrastructures hôtelières», estime un cadre du secteur du tourisme. S'étendant sur 2,5 km de long, avec une largeur de 1,5 mètre, cet ouvrage séculaire conçu par Frédéric Rémès, un ingénieur des ponts et chaussées, entre 1843 et 1895, longe la falaise rocheuse à plus de 150 mètre de haut à partir du Pont du

Diable (sous le pont de Sidi Rached) jusqu'au Pont des Chutes, à moins d'un kilomètre de la piscine olympique de Sidi M'Cid. Taillé dans la roche, cet itinéraire au panorama majestueux est constitué d'un savant alliage de tunnels creusés dans la roche, d'escaliers et de petits ponts métalliques, dont la passerelle Perrégaux, permettant de relier la rive droite à la rive gauche du ravin, en passant par des lieux symboles du patrimoine matériel et mémoriel de la ville, à l'instar des bains romains, ou encore du hammam de Salah Bey. Fermé en 1958, consécutivement à d'importantes crues qui avaient durablement affecté les bains romains dénommés «bains de César», un lieu très apprécié à l'époque par les visiteurs, ce site a littérale-

ment été asphyxié par des amas de déchets et le déversement des eaux usées qui ont délabré ses espaces verts et ses jardins suspendus.

## Deux décennies d'atermoiements

Il aura fallu attendre mars 2004 pour que les autorités locales décident de procéder à un bilan exhaustif des préjudices occasionnés à cet ouvrage longtemps laissé à l'abandon et de proposer des solutions adéquates, et ce, après une inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en 1997. Mais la succession d'atermoiements qui s'en suivirent pour des raisons budgétaires ainsi que les difficultés liées à la technicité de l'ouvrage

et à la «complexité des travaux» ont retardé le lancement de la restauration de ce patrimoine, offrant une vue imprenable sur la ville, que les affres du temps et du climat n'ont pas épargnés. Pressentie pour être, enfin, lancée en 2014, à l'occasion de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», la réhabilitation du Chemin des touristes a encore piétiné plusieurs mois et devrait être entamée «courant 2019», selon les responsables du dossier. A ce propos, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Noureddine Bounafaâ, a indiqué récemment à l'APS, que de «nombreuses contraintes soulevées, en rapport avec les réseaux d'évacuation et les rejets des eaux usées affectant ce chemin surplombant l'Oued Rhumel,

P.M.D.R. ont été réglées». Le responsable a également rappelé que l'étude globale, confiée à un bureau d'études français, spécialisée dans la restauration des monuments au relief complexe, «permet l'évaluation des risques encourus par l'ouvrage, notamment durant son exploitation et contribue à adopter les choix nécessaires pour assurer sa pérennité en phases de chantier et en exploitation».

## Un «travail de fourmi» pour un site classé

Dans ce contexte, Samia Benabbas Kaghoucha, architecte urbaniste, experte des sites et monuments historiques, membre fondatrice et vice-présidente de l'Académie algérienne des sciences et technologies, a soulevé, dans une déclaration à l'APS, la problématique liée à «la complexité de restaurer un site pareil nécessitant un travail de fourmi et de longue haleine, requérant notamment l'intervention d'alpinistes et de personnes spécialisées en la matière». Elle a rappelé également que le Chemin des touristes est un site classé dont «la réhabilitation ne peut être confiée à n'importe qui», mettant l'accent sur la magnificence de ce lieu «fascinant et exceptionnels». En attendant la concrétisation de la réhabilitation tant attendue de ce site touristique, certains citoyens s'interrogent quant au «sort» de ce patrimoine unique, dont le lancement effectif des travaux de restauration et de réhabilitation devaient normalement avoir été entrepris «il y a deux décennies au moins». Plus de 60 ans après sa fermeture, le Chemin des touristes demeure pour l'instant une grande inconnue pour une majorité de citoyens qui souhaitent arperter, dans un proche avenir, ce sentier atypique surplombant l'Oued Rhumel.

S. Y./APS

Oran/Bilan ANEM 2018

## 200 offres d'emploi des entreprises Sophal et Diphaco satisfaites

Environ 200 offres d'emploi dans le secteur de la santé ont été satisfaites par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) à Oran durant l'année dernière pour deux grandes entreprises du secteur, a indiqué hier la responsable de communication à la direction régionale ouest de cette structure. Il s'agit des entreprises Sophal et Diphaco implantées à Hassi Benokba et l'agence Anem de Bir El Djir, qui ont fait 200 offres dans les domaines d'industrie pharmaceutique, a précisé à l'APS M<sup>me</sup> Faïza Benbakhti en marge du quatrième et dernier jour de la 22e édition du Salon international du mobilier et équipement médical (SIMEM 2019). Durant le premier trimestre de l'année en cours, une trentaine d'offres

émanant des mêmes entreprises ont également été satisfaites, a-t-on indiqué. L'objectif principal de la participation de l'Anem est de faire connaître aux participants du salon la nomenclature des métiers exist-

tants, qui compte 16 secteurs dont celui de la santé (96 domaines, 37 sous domaines et 422 fiches métiers/emploi). Cette nomenclature représente un référentiel national de métiers de l'emploi permettant

d'identifier précisément chaque métier existant en Algérie, le répertoire permet à chacun, recruteur comme demandeur d'emploi, d'identifier les compétences requises pour un métier. Il facilite ainsi le recrutement et

la recherche d'emploi, a-t-on expliqué. Aussi, l'Anem ambitionne, à travers sa participation au SIMEM, de pouvoir collecter, des entreprises participantes, un nombre d'offres d'emploi pour les jeunes demandeurs, ajoutent-on de même source. Pas moins de 111 exposants participent à la 22e édition du SIMEM qui prend fin samedi prochain. Le salon a permis aux visiteurs de découvrir les nouveautés en matière d'imagerie médicale, d'équipements et de produits de laboratoires, de dentisterie, d'orthopédie, de mobilier hospitalier, d'hygiène sanitaire, de logiciels spécialisés et de divers autres services dédiés à la santé.

Youcef T.

Accidents de la route

## 11 morts et 23 blessés en 48 heures

Onze personnes sont mortes et 23 autres ont été blessées dans 13 accidents de la circulation survenus durant ces 48 dernières heures à travers le territoire national, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès avec 2 personnes décédées et

une autre blessée suite au dérapage d'un véhicule léger ayant percuté un arbre, survenu sur la RN 13, dans la commune de Teghalimet, précise la même source. Par ailleurs, deux personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage de leur domicile, sis à la cité 100 Logements, commune d'Ouled

Hamla dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ajoute la Protection civile, qui relève que 9 autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de leurs appareils de chauffage ont été secourues par les éléments de la Protection civile au niveau des wilayas de Blida, Bouira et Constantine.

R. N.

## Secteur industriel public

## Hausse de +2% des prix à la production

■ Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,8%, durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année, situant ainsi l'augmentation annuelle des prix à 2,1% par rapport à 2017, selon l'Office national des statistiques.

Par Mahi O.

Par rapport à la même période de 2017, les prix à la production ont augmenté de 2,8%. La hausse des prix à la production a été tirée essentiellement par les secteurs, respectivement, des industries des bois, liège et papier, des cuirs et chaussures, les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), l'agroalimentaire et les industries des textiles, précise l'Office. Par secteur d'activité, la plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée dans les industries des bois, liège et papier (5,3%). Toutes les branches du secteur ont connu des augmentations, la plus remarquable a concerné la menuiserie générale (6,1%), la fabrication et transformation du papier (+5,9%), l'industrie du liège (2,2%) et enfin l'industrie de l'ameublement (+0,1%). Les industries des cuirs et chaussures ont également connu une augmentation des prix à la production de 4,8% en 2018 et par rapport à 2017. Cette hausse a été induite essentiellement par l'augmentation des prix des biens



intermédiaires en cuir qui a été de l'ordre de 11,8%, explique l'ONS. La hausse des prix à la production a également concerné les ISMMEE avec +4% en 2018 et par rapport à l'année d'avant. Ce résultat a été engendré notamment par une hausse des prix dans la branche des biens de consommation électriques (8,9%), les produits de transformation des métaux non ferreux (8,8%) celle de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+8,2%) et la mécanique de précision pour équipement (+4,3%). La variation haussière a également concerné les industries agroalimentaires (+2,6%). Le principal facteur de cette tendance est les filières de fabrication des produits alimentaires pour animaux et l'industrie du lait qui ont connu des hausses de

(+4,6%) pour chaque une. Les prix à la production dans la branche de travail de grain (céréales) ont également connu une légère hausse de 1,9%. Le secteur des industries des textiles a aussi enregistré une tendance haussière (2,3%). Cette variation dans les industries des textiles a été tirée par une évolution des biens de consommation des textiles (4,4%) et des biens intermédiaires avec (0,3%). L'augmentation des prix à la production a touché aussi les industries chimiques, qui ont connu une légère hausse (0,4%). Toutes les branches de cette filière ont pratiquement connu une stagnation des prix à la production, à l'exception de la branche des biens intermédiaires en plastique qui a connu une hausse de (3,1%). En revanche, l'ONS a relevé des baisses des prix à la

production dans certains secteurs en 2018 et par rapport à 2017. Ainsi, la variation négative la plus importante des prix a été enregistrée dans le secteur des mines et des carrières (-5%). Cette baisse des prix a caractérisé l'extraction du minerai de phosphate et de minerai et matières minérales avec 7,7% pour chaque branche. Par ailleurs, l'Office précise que les autres branches de cette filière ont connu des hausses. Il s'agit de l'extraction de pierre, de l'argile et du sable (2,8%), l'extraction de minerai de fer (+2,1%) et du sel (+1%). Les prix à la production industrielle des matériaux de construction ont reculé de (-0,2%) en 2018 et par rapport à 2017. Ce recul est dû à la baisse des prix de la branche de fabrication des matériaux de construction et produits rouges

Ph/O.R.

(-1,1%) et celle de la fabrication des produits de ciment et matériaux de constructions divers (-0,5%). Ce recul des prix à la production a concerné aussi le secteur de l'énergie (électricité) avec (-0,1%) l'année dernière et par rapport à la précédente. Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2017, avait augmenté de 1,9% par rapport à 2016. M. O. /APS

### Accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis Discussion en cours

LE DÉPARTEMENT fédéral helvétique de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a annoncé que la Suisse et les Etats-Unis entament actuellement des discussions exploratoires sur un accord de libre échange bilatéral. «Un accord de libre-échange serait bénéfique pour les deux pays. Les entretiens exploratoires qui sont entamés à l'échelon des experts approfondiront la question», souligne un communiqué du DEFR qui rend compte des entretiens vendredi à Washington de la ministre de l'économie suisse Guy Parmelin avec le représentant au Commerce américain, Robert Lighthizer. Les deux parties «se sont entretenues sur le développement des relations commerciales et les possibilités qu'offrirait un accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis. Elle sont convenues de poursuivre les entretiens exploratoires», poursuit la même source. «Lors de leur première rencontre, le conseiller fédéral Guy Parmelin et le représentant au Commerce américain ont souligné l'amitié de longue date et les relations économiques étroites qui lient la Suisse et les Etats-Unis», indique le communiqué. Les Etats-Unis sont le deuxième partenaire commercial de la Suisse. Le volume commercial bilatéral, y compris les biens et services, s'élève à près de 120 milliards de francs. La Suisse est le septième investisseur aux Etats-Unis, ses investissements directs se montant à plus de 300 milliards de francs. Le lancement des discussions entre Berne et Washington pour un accord de libre-échange intervient alors que les négociations menées depuis 2014 entre la Suisse et l'Union pour un accord institutionnel est dans l'impasse. Les principaux points d'achoppement portent surtout sur les mesures d'accompagnement imposées par la Suisse aux travailleurs européens.

N. L./R. E.

### Pétrole

## Le panier de l'Opep progresse à 70,41 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé à 70,41 dollars le baril, contre 70,31 dollars, a indiqué l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). L'Organisation et ses partenaires, à leur tête la Russie, réduisent leur production de 1,2

million de b/j à compter du 1er janvier 2019 pour six mois. La conformité globale à presque atteint 90% pour le mois de février 2019, contre 83% au mois de janvier, selon les données du comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC). Lors de la treizième réunion du JMMC tenue à Bakou (Azerbaïdjan), il a été décidé de tenir une réunion en juin prochain pour discuter de la décision de renouvellement de leur accord de réduction de la production. Jeudi, des sources médiatiques ont rapporté que l'Opep pourrait augmenter sa production de pétrole à partir de juillet si les offres vénézuélienne et iranienne chutaient davantage et que les prix continuaient de remonter, car l'extension des réductions de production avec la Russie et d'autres alliés pourrait

alourdir le marché. La rencontre du juin sera précédée par la quatorzième réunion du JMMC est prévue en mai Djeddah (Arabie saoudite). Le ministre saoudien de l'Energie, Khalid al-Falih, avait déclaré lundi dernier qu'il était encore prématuré de dire si la réunion de l'Opep et ses alliés en juin permettra de prolonger les réductions de 1,2 million de barils par jour. Dans son rapport mensuel publié mercredi, l'Opep a indiqué que sa production préliminaire totale de pétrole brut s'élevait en moyenne à 30,022 Mbj en mars, une diminution de 534 000 barils par jour. Cette production a diminué principalement en Arabie saoudite, Venezuela, Irak et l'Iran. A noter que la moyenne du prix du panier de l'Opep a connu une hausse de 2,54 dollars en mars

comparativement à celle de février, pour atteindre 66,37 dollars le baril. Jeudi, les cours du l'or noir ont terminé en baisse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a clôturé à 70,83 dollars à Londres, en retrait de 90 cents par rapport à la clôture de mercredi, tandis qu'à New York, le baril de WTI pour le contrat de mai a cédé 1,03 dollar, à 63,58 dollars. Par contre, les prix ont terminé la semaine en nette hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a clôturé à 71,55 dollars à Londres, en hausse de 72 cents par rapport à la clôture de jeudi, alors qu'à New York, le baril de WTI pour le contrat de mai a pris 31 cents à 63,89 dollars. Sur la semaine, le Brent a gagné 1,72% et le WTI 1,28%. Salem K.

## Ouargla

## Ouverture de plus de 97 km de pistes agricoles

■ Une opération d'ouverture de 97,21 km de pistes au niveau des nouveaux périmètres agricoles a été lancée à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles.

Par Anissa H.

Lancée au début du mois, l'opération touche plusieurs périmètres agricoles sur le territoire des communes de Ain-Beida, Rouissat, El-Hedjira, Hassi-Benabdallah, N'goussa, El-Alia, Blidet-Amor et Sidi-Slimane, a précisé le premier responsable de la DSA, Salim Benzaoui. Elle sera ponctuée par une autre opération pour le raccordement de ces périmètres au réseau d'électrification, sur un linéaire global de 84,6 km, a-t-il ajouté, signalant que ces actions entrent dans le cadre d'une décision ministérielle de 2018 prévoyant le raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité et l'ouverture de pistes agricoles. Ces opérations visent à contribuer à l'impulsion de l'activité agricole dans le Sud du pays, notamment le développement des cultures stratégiques (céréaliculture, oléiculture, pomme de terre et autres), ainsi que le désenclavement des périmètres et la facilitation de l'activité agricole pour les investisseurs et la réduction de la facture des

importations, selon la même source. Les superficies agricoles exploitées au niveau de ces périmètres a connu une hausse l'an dernier estimée à 9.810 ha, notamment dans les régions de Gassi-Touil, Hassi-Benabdallah et N'goussa, où des activités agricoles diverses sont développées. Concernant l'assainissement du foncier agricole, qui se poursuit toujours, la DSA fait état de la récupération, depuis le lancement de l'opération en 2012, de quelques 133 hectares de terres attribuées et non exploitées, et ce en coordination avec les services des Domaines, de l'Office nationale des terres agricoles.

### Nette extension des superficies agricoles irriguées à El-Hedjira

Les superficies agricoles irriguées ont connu ces dernières années une nette extension dans la daïra d'El-Hedjira, à la faveur de divers programmes de développement, a-t-on appris auprès de cette collectivité. Elles ont augmenté de 52 912 hectares, répartis entre les communes



d'El-Hedjira (19 224 ha) et El-Alia (33 688 ha), a-t-on précisé, signalant la création de 75 périmètres agricoles, dont 37 au titre

de la concession agricole et le reste dans le cadre de la mise en valeur. Concernant la diversification de la production agricole

dans la région, les programmes arrêtés ont permis, entre autres cultures, de consacrer 31 hectares à l'oléiculture (Chamlé et Sigoise) avec un rendement moyen de 12,5 quintaux à l'hectare l'an dernier. Une vingtaine d'hectares sont dédiés à la culture de pomme de terre saisonnière et 30 autres à la pomme de terre d'arrière-saison, avec un rendement moyen de 300 QX/ha, tandis que 160 hectares sont réservés à la céréaliculture (150 ha pour le blé et 10 ha pour l'orge), en plus de 35 ha pour la culture de fourrages. La phœniciculture a donné la saison écoulée une récolte de 102.780 quintaux de dattes, avec un rendement moyen de 80 kilogrammes par palmier, selon la même source. La daïra d'El-Hedjira recense un cheptel de 66 435 têtes, dont 38 296 caprins, 25 346 ovins et 2 793 camélidés.

A. O.

A. H. /APS

## Tébessa

## Réception de cinq piscines communales en août prochain

Cinq piscines communales, faisant actuellement l'objet d'opérations de réalisation, d'aménagement et de réhabilitation, seront réceptionnées en août prochain dans la wilaya de Tébessa, a révélé le wali Attalah Moulati. «Ces structures du secteur du sport sont réparties sur les communes de Tébessa, d'El Kouïf, d'Ouenza, de Cheria et de Negrine et seront réceptionnées courant le mois d'août prochain», a précisé le même responsable. Une enveloppe financière estimée à 70 millions DA a été consacrée pour le renouvellement de la piscine communale de la zone frontalière d'El Kouïf afin de permettre aux jeunes de profiter de moments de loisirs et détente durant la saison d'été d'autant plus que cette région connaît une

hausse importante de la température pendant cette période, a-t-il ajouté. Le chef de l'exécutif local a, dans ce même contexte, souligné qu'un budget d'investissement de l'ordre de 12 millions DA a été alloué pour l'aménagement de la piscine de la localité d'Ouenza ainsi qu'un montant financier similaire pour la mise à niveau de celle de la commune de Cheria, en attendant la mobilisation d'une somme financière nécessaire pour la fourniture de l'eau et l'acquisition des équipements de la piscine de la localité de Negrine, située dans la zone Sud de cette wilaya. «Une attention particulière sera accordée pour le parachèvement des travaux dans les délais précis et la mise en exploitation de ces structures de la jeunesse et des sports

durant le mois d'août prochain dans le but de permettre aux jeunes de la wilaya d'apprécier les activités sportives nautiques au cours de la saison estivale», a-t-on noté. Pas moins de 50 piscines hors sol seront distribuées à travers le reste des localités de cette wilaya, a indiqué dans ce même contexte la même source attestant que des efforts sont déployés pour la réalisation de pas moins de 16 stades de proximité dotés de pelouse synthétique répartis sur diverses communes de la région dont les chantiers avancent «à divers taux». Ces projets sont lancés dans le cadre des mesures visant la création des espaces et des commodités sportives à travers l'ensemble de la wilaya.

A. O.

A. H. /APS

## El Tarf

## Plus de la moitié des commerçants détient le registre électronique

L'opération de conversion du registre du commerce classique en un registre du commerce électronique a atteint un taux de 50,49% dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué le préposé au registre au niveau de l'antenne locale du centre national du registre du commerce (CNRC). «L'opération devant être clôturée initialement ce jeudi a été prorogée jusqu'à fin du mois de juillet 2019», a ajouté Smail Messaoud, précisant que «sur 25 896 commerçants enregistrés, 13 076 ont opté, pour l'instant, pour la version électronique du registre». La prorogation du délai de trois autres mois a été décidée par la tutelle dans le but de permettre aux commerçants «retardataires» de procéder à la conversion de leurs registres du commerce classiques en registres électro-

niques, a-t-il appuyé. Un traitement moyen de l'ordre de 150 dossiers par jour est enregistré ces derniers jours au niveau de l'antenne d'El Tarf qui «connaît une affluence importante» des commerçants désirant basculer dans la version électronique, a-t-on soutenu. Lancé en juin 2014, cette campagne vise, a-t-on

expliqué, «à doter les opérateurs économiques d'un code RCR (registre du commerce électronique) destiné à faciliter la lecture des informations pour tous ceux qui disposent d'un smartphone avec appareil de photo et de l'application du CNRC, téléchargeable gratuitement». En plus de l'assainissement de la liste des

commerçants, cet instrument a pour objectif, a-t-il affirmé, de lutter contre la fraude et différentes autres pratiques ne respectant pas la réglementation en vigueur. Aussi, une dizaine de campagnes de sensibilisation, dont quatre émissions radiophoniques émises sur les ondes de la radio locale, a été organisée,

par les services de la Direction du commerce de la wilaya d'El Tarf afin d'expliquer les avantages accordés par ce registre électronique et inciter les commerçants qui ne l'ont pas encore fait à procéder à cette conversion avant la fin du délai prévu, a indiqué le même responsable. F. Y.

## Mascara

## Près de 500 logements publics locatifs en voie de réception

Un quota de près de 500 logements de type public locatif (LPL) est en voie de réception à Mascara, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya. Au total, 482 unités d'habitation «LPL» seront réceptionnées en juin prochain au chef-lieu de wilaya, a précisé Mohamed Saber dans une présentation sur l'évolution de l'opération,

lors d'une visite de travail du wali, Hamid Baiche. Le site est implanté dans le nouveau pôle urbain, à proximité de l'Université «Mustapha Stambouli», a-t-il indiqué, signalant que les travaux de réalisation ont été achevés et que l'opération évolue actuellement au stade des aménagements extérieurs et des raccordements aux différents réseaux. Les prévisions de l'OPGI de Mascara tablent

également sur la réception de 1 500 logements «LPL» avant la fin de l'année en cours et ce, à travers différents sites du chef-lieu de la wilaya. La même commune a bénéficié, ces dernières années, de programmes consistants comprenant notamment 5 650 «LPL» et 1 952 autres unités d'habitation dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

R. R.

Libye

# Manifestations contre l'agression militaire lancée par Haftar pour contrôler Tripoli

■ Des milliers de Libyens sont sortis vendredi dans les principales villes du pays pour manifester contre l'agression militaire lancée par les troupes de Khalifa Haftar pour contrôler la capitale Tripoli.

Par Hani T.

Les manifestations pacifiques organisées notamment à Tripoli et Misrata, retransmises en direct par des chaînes de télévisions locales, ont drainé des foules imposantes en cette journée printanière.

Plusieurs intervenants ont pris la parole, rejetant à l'unanimité la «guerre contre la capitale» ainsi que «le coup d'Etat contre les autorités civiles du pays».

«Haftar est un criminel de guerre», «Non à la militarisation du pouvoir», «Non au remplacement d'un dictateur par un autre», «Tous ensemble derrière le gouvernement d'union nationale», «Non au pouvoir des militaires», «Oui pour une Libye, Etat civil», pouvait-on notamment lire sur les banderoles brandies à l'occasion par les manifestants.

Avec son Armée nationale libyenne (ANL), non reconnue sur le plan international, le maréchal Khalifa Haftar a lancé le 4 avril des hostilités pour s'emparer de Tripoli, siège du Gouvernement d'union nationale (GNA), dirigé par Fayez al-Sarraj et reconnu par la communauté internationale.

En face, les forces pro-GNA ont affiché leur détermination à ne ménager aucun effort pour faire cesser les agressions menées par le maréchal Khalifa Haftar.

L'armée loyale s'est aussi engagée à venir en aide aux citoyens pris au piège des combats qu'on fait des dizaines de morts et déplacé des milliers de personnes.

Par ailleurs, les appels de la communauté internationale à la désescalade se multiplient pour ouvrir la voie à la tenue de la Conférence nationale prévue initialement à la mi-avril mais reportée sine die à la suite des combats à Tripoli.

Cette conférence avait pour objectif de dresser une feuille de

route en vue de mettre fin à la période de transition chaotique qui perdure depuis la chute du régime de Mamar Kadhafi en 2011.

## Tripoli appelle le Conseil de sécurité à agir pour arrêter l'offensive de Haftar

Le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale a exhorté vendredi le Conseil de sécurité de l'ONU à agir pour arrêter l'offensive lancée par le maréchal Khalifa Haftar sur Tripoli, regrettant la division de la communauté internationale sur la Libye. «Nous voulons une intervention politique pas militaire», a déclaré à des journalistes le ministre des Affaires étrangères du GNA, Mohamad Tahar Siala. «Nous espérons que le Conseil de sécurité de l'ONU parviendra à arrêter la force qui attaque la capitale et de convaincre les pays qui la soutiennent de changer de position», a-t-il ajouté. Selon lui, le Conseil de sécurité doit appeler



les forces loyales au maréchal Haftar à «se retirer à leurs positions antérieures à l'attaque sur Tripoli». «A ce moment là, les forces qui défendent la capitale arrêteront les combats», a-t-il dit.

«Il y a des divisions au sein de la communauté internationale. Elles sont claires, que ce soit au Conseil de sécurité, au sein des organisations régionales, comme la Ligue arabe, l'Union africaine ou l'Union européen-

ne». Lors de deux réunions en quelques jours, «le Conseil de sécurité n'a pas pu se mettre d'accord sur un communiqué, même pas une résolution», a-t-il déploré. Interrogé sur le soutien de certains pays au maréchal Haftar, M. Siala a indiqué que «le GNA était en contact régulier avec les pays qui soutiennent les deux camps», sans nommer un pays en particulier. «Les Libyens doivent compter sur eux-mêmes

pour trouver une solution politique au conflit, sinon ils paieront un lourd tribut sur plusieurs générations». L'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée par le maréchal Khalifa Haftar mène depuis le 4 avril une offensive en vue de s'emparer de la capitale libyenne, siège du GNA.

L'attaque a fait des dizaines de morts et des milliers de déplacés, selon l'ONU.

H. T./APS

## Sahara occidental

### Accord de partenariat entre le Front Polisario et la gauche européenne

Le Front Polisario et le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) au Parlement européen ont signé à Bruxelles un accord de partenariat par lequel les deux parties se sont engagées à renforcer leur coopération pour «soutenir la lutte du peuple sahraoui pour sa libération», a-t-on appris vendredi.

L'accord a été signé mercredi dernier à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles par M. Mohamed Sidati, ministre délégué pour l'Europe du Front Polisario (représentant légitime du peuple sahraoui) et M<sup>me</sup> Gabriele Zimmer, eurodéputée allemande et Présidente du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL), a précisé M. Belani.

Dans la déclaration commune publiée à l'issue de cette cérémonie, les deux parties

se sont engagées notamment à «se consulter régulièrement et à renforcer leur coopération pour soutenir la lutte du peuple sahraoui pour sa libération».

Les deux parties se sont engagées également à «organiser conjointement des séminaires sur des sujets d'intérêt commun et à publier au moins une fois par an une communication commune sur le Sahara occidental (occupé par le Maroc) et le processus de paix sous l'égide de l'ONU», selon la même source.

A cette occasion, M<sup>me</sup> Zimmer a déclaré que «son Groupe réitère sa profonde solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination et à la liberté», réaffirmant son soutien pour «tous les efforts en vue d'une solution juste et durable du conflit au Sahara occidental».

De son côté, M. Sidati a saisi cette occasion pour remercier la présidente du Groupe

GUE/NGL et les membres du Bureau pour leur participation aux célébrations du peuple sahraoui à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et leur visite dans les camps de réfugiés.

Il a aussi invité à «exercer davantage de pression sur la Commission européenne pour qu'elle adopte une politique plus neutre à l'égard du Sahara occidental».

Enfin, il convient de souligner que cet accord constitue «une première», dans la mesure où il permettra d'ancrer davantage la question sahraouie au sein de l'hémicycle européen, à travers un accord institutionnalisé et des rencontres régulières, entre le représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario, et un Groupe politique du Parlement européen, en l'occurrence la GUE/NGL.

L. H.

## Autodétermination du peuple sahraoui

### La gauche européenne réitère son ferme soutien au droit

Le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) a réitéré son ferme soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dans une déclaration internationale publiée à l'issue de la signature d'un accord de partenariat avec le Front Polisario.

Le Groupe GUE/NGL et le Front Polisario ont signé mercredi à Bruxelles un accord de partenariat par lequel les deux parties se sont engagées à renforcer leur coopération pour «soutenir la lutte du peuple sahraoui

pour sa libération». A la suite de cet accord signé par M. Mohamed Sidati, ministre délégué pour l'Europe du Front Polisario et M<sup>me</sup> Gabriele Zimmer, eurodéputée allemande et présidente du Groupe GUE/NGL, celui-ci a publié une déclaration internationale dans laquelle il a réitéré son «ferme soutien au droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Il a rappelé dans le texte que «le Sahara occidental est un territoire non-autonome (...). Les principes fondamentaux applicables aux territoires non-auto-

nomes sont fixés à l'article 73 de la Charte des Nations unies» qui accorde à ces territoires un droit inaliénable à l'autodétermination.

Le Groupe a réaffirmé également son soutien pour «tous les efforts en vue d'une solution juste et durable du conflit au Sahara occidental», rappelant dans sa déclaration la résolution 34/37 de l'Assemblée générale des Nations unies qui reconnaît le Front Polisario comme le représentant légitime du peuple sahraoui. Aux termes du droit international, les populations des territoires occupés ont le droit

inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance et à tirer profit des ressources naturelles de leurs territoires, rappelle aussi GUE/NGL.

Le Groupe a rappelé par ailleurs que le peuple sahraoui n'a donné son consentement à aucun accord entre l'Union européenne (UE) et le Maroc alors que ce consentement est indispensable pour l'application de l'accord sur les territoires sahraouis occupés, conformément aux arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE).

Les arrêts de la CJUE ont

reconnu que le Maroc et le Sahara occidental sont deux pays distincts et que le Maroc ne dispose d'aucune souveraineté sur le territoire et ses ressources naturelles. Ainsi, toute signature de tout accord entre l'UE et l'Etat d'occupation marocain, comprenant les territoires du Sahara occidental occupé est «nulle, non avenue et constitue une violation flagrante du droit international, du droit humanitaire international et du droit européen», selon les arrêts de la CJUE.

Slim O.



## Soudan

# La foule reste mobilisée après le changement de chef du Conseil militaire

■ Des milliers de manifestants attendaient hier devant le QG de l'armée à Khartoum les consignes des meneurs de la contestation, au lendemain du remplacement du chef du Conseil militaire au pouvoir, un proche d'Omar el-Béchr, décision accueillie dans la joie par les protestataires.

«**N**ous attendons de nouvelles consignes de l'Association des professionnels soudanais pour savoir si maintenir notre rassemblement jusqu'à obtenir satisfaction à nos demandes ou si on évacue les lieux», explique un manifestant qui a passé la nuit devant le QG. L'Association des professionnels soudanais (SPA) est le fer de lance de la contestation antigouvernementale qui perdure depuis le 19 décembre et a provoqué le renversement jeudi par l'armée du président Omar el-Béchr, qui tenait le pays d'une main de fer depuis un coup d'État il y a 30 ans. Hier matin, des soldats ont enlevé des barricades qui avaient

été posées dans plusieurs rues menant à leur QG, où des manifestants échangeaient avec les militaires ou s'affairaient à nettoyer les lieux, préparer à manger, boire du thé ou du café, après une 7<sup>e</sup> nuit d'affilée sur place. Des véhicules vendant à boire et à manger se trouvaient aussi sur les lieux. Au lendemain de la destitution de M. Béchr, Awad Ibn Ouf, le chef du Conseil militaire de transition désormais aux commandes du pays, a renoncé au pouvoir vendredi soir et nommé un autre militaire pour lui succéder. Cette décision a été accueillie par des scènes de joie des manifestants à Khartoum. «En deux jours, nous avons ren-

versé deux présidents» ou encore «nous avons réussi», ont scandé les manifestants en brandissant des drapeaux soudanais. Les généraux au pouvoir se sont efforcés vendredi de rassurer la communauté internationale ainsi que les manifestants sur leurs intentions, promettant notamment de remettre le pays à un gouvernement civil. M. Ibn Ouf, chef du Conseil militaire de transition depuis une journée à peine, a annoncé dans un discours à la nation avoir renoncé à son poste, et nommé à sa place Abdel Fattah al-Burhane, inspecteur général des forces armées. «Le rôle du Conseil militaire est de protéger la sécurité et la stabilité du pays», avait auparavant souligné le général Omar Zinelabidine, membre de ce Conseil, s'exprimant devant des diplomates arabes et africains. «Ce n'est pas un coup d'État militaire, mais une prise de parti en faveur du peuple», avait-il assuré. «Nous ouvrirons un dialogue avec les partis politiques pour examiner comment gérer le Soudan. Il y aura un gouvernement civil et nous n'interviendrons pas dans sa composition», a-t-il dit. Le Conseil militaire a par ailleurs affirmé que Omar el-Béchr se trouvait en détention mais qu'il ne serait pas «livré à l'étranger», alors qu'il est sous le coup depuis une décennie de deux mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI). Après des semaines de manifestations réclamant son départ,



Omar el-Béchr a été renversé jeudi par l'armée qui a mis en place un «Conseil de transition militaire» pour une durée de deux ans. Les organisateurs de la contestation ont rapidement exhorté les militaires à «transférer le pouvoir à un gouvernement civil de transition». Dans le cas contraire, «nous allons continuer le sit-in devant le QG de l'armée et dans d'autres villes», ont-ils prévenu. Affichant leur rejet de cette transition, les manifestants n'avaient pas levé leur sit-in devant le QG de l'armée dans la nuit de jeudi à vendredi, en dépit du couvre-feu imposé de 20h00 GMT à 02h00 GMT. La nuit avait été calme. Devant le Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur du Soudan, Yasir Abdelsalam, a aussi essayé de dissiper les

craintes de la communauté internationale. Le Conseil militaire «se contentera d'être le garant d'un gouvernement civil», a-t-il dit. Il a en outre ajouté que la période de transition pourrait «être réduite en fonction des développements sur le terrain et l'accord des parties prenantes». Le général Zinelabidine a affirmé vendredi que le Conseil militaire était prêt à travailler «main dans la main» avec les manifestants «pour trouver des solutions» aux problèmes de Soudanais. Il a également réclamé à la communauté internationale des fonds pour régler la crise économique, déclencheur du mouvement de contestation le 19 décembre après le triplement du prix du pain.

Rosa C.



## Impuissance

Réquisitoire

Par Fouzia Mahmoudi

L'affaire des emplois fictifs présumés de l'épouse et des enfants du candidat de la droite et du centre, François Fillon, à l'élection présidentielle française de 2017 a porté un coup immensément préjudiciable à l'image et à la crédibilité des Républicains. Car si l'affaire touchant son candidat était déjà embarrassante, sa décision insensée de continuer à le soutenir et de ne pas l'avoir immédiatement remplacé par un autre candidat non menacé de poursuites judiciaires a creusé un fossé considérable entre les Français et Les Républicains. Aujourd'hui, près de deux ans plus tard, la droite commence tout juste à essayer de retrouver sa place sur la scène politique alors même que les sondages pour les élections européennes placent LR en troisième position, 8 points derrière le Rassemblement national de Marine Le Pen, qui apparaît ainsi comme le premier parti d'opposition au gouvernement. Devant cet état de fait la direction LR semble avoir décidé de passer à l'offensive et semble penser que le meilleur moyen de le faire est de haranguer le président français directement. Dans un réquisitoire au vitriol, le président du groupe Les Républicains de l'Assemblée nationale, Christian Jacob, a ainsi estimé qu'Emmanuel Macron avait perdu la «confiance» et «le respect des Français», suggérant le besoin d'une «nouvelle élection». «En vérité, le contrat qui le lie aux Français, celui de son élection, est déchiré. Ce n'est plus réellement d'un débat [que] le pays aurait besoin, mais d'une nouvelle élection», a lancé le chef de file des députés Les Républicains, après la déclaration d'Édouard Philippe à l'Assemblée à propos du grand débat. «Pourquoi une élection ? Simplement parce qu'en démocratie, l'élection est le seul juge de paix pour s'assurer de la légitimité d'un gouvernement», a expliqué Christian Jacob, sans préciser à quelle élection il se référait (présidentielle ou législative). «Vous avez choisi une autre voie, habile et sinieuse. La voie de la délibération permanente pour brouiller les pistes, reprendre de l'oxygène, gagner du temps et, plus grave, tenter d'enjamber les élections européennes», a accusé l'élu de Seine-et-Marne. Christian Jacob s'était auparavant livré à un véritable réquisitoire des premières années du quinquennat du président de la République, résultat, selon lui, «d'une double effraction : son élection et celle de sa majorité». «Celui qui aspirait à transformer le pays, a réussi l'impossible : mettre le pays dans un état préinsurrectionnel», a déploré le député, estimant que le président avait «perdu la confiance et, plus grave encore, le respect des Français». «On nous a survendu un «nouveau monde» qui est en fait pire que l'ancien, car il est blessant, hautain et condescendant», a-t-il fustigé, considérant que le pouvoir payait aujourd'hui «sa verticalité sans aucune fondation solide», et «sa volonté d'exclure tous les corps intermédiaires et les élus». Mais la diatribe de Christian Jacob, qui surfe allégrement sur la vague des «gilets jaunes», qui ont à de nombreuses reprises exprimé les mêmes griefs à l'endroit de Macron, suffira-t-elle aux Républicains à retrouver leur influence et leur électoral ? Ou bien ce sursaut intervient-il trop tard, alors que Marine Le Pen n'a cessé ces derniers mois d'occuper la scène médiatique, se posant comme l'adversaire principal d'un président français mal-aimé par son peuple ?

F. M.

## Liban

## 44 ans après la guerre, une lueur d'espoir pour les proches des disparus

Les familles de milliers de disparus de la guerre civile au Liban (1975-1990) commémorent hier le 44<sup>e</sup> anniversaire du début du conflit avec, pour la première fois, l'espoir d'en apprendre plus sur le sort de leurs proches. Cet optimisme est nourri par le vote en novembre dernier d'une loi qui prévoit l'instauration d'une commission d'enquête. Mais la concrétisation du projet dépendra de la bonne volonté des partis qui sont toujours au pouvoir après avoir joué un rôle dans la guerre. Déclenché le 13 avril 1975, le conflit libanais a été marqué par plusieurs épisodes de terreur et d'enlèvements sur la base de l'appartenance religieuse. Il a fait plus de 150 000 morts et 17 000 disparus. «C'est la première fois que nous commémorons le souvenir de la guerre avec l'existence d'une loi consacrant le droit à connaître (...) le sort de tous les disparus, vivants ou morts», se félicite Wadad Halwani, la présidente du comité des familles de disparus. Elle «nous donne l'es-

poir d'aboutir à des résultats tangibles», ajoute cette militante qui participe depuis 2005 avec une dizaine de femmes à un sit-in permanent devant le siège de l'ONU à Beyrouth. «C'est quelque chose de capital pour les proches des disparus, afin qu'ils puissent poursuivre leur vie comme tout le monde et ne pas vivre en permanence dans l'attente», insiste M<sup>me</sup> Halwani, dont le mari a été kidnappé sous ses yeux en 1982. La loi 105 prévoit la formation d'une commission indépendante, chargée de recueillir des informations, de recueillir des témoignages sur les disparus et de décider du sort des fosses communes. Mais depuis novembre, rien n'a été fait. «La décision politique de faire adopter cette loi doit être réaffirmée aujourd'hui», insiste Ghassan Moukheiber, ancien député et co-auteur du texte. Celui-ci prévoit la création par le Conseil des ministres de la commission après la désignation de ses dix membres par des organismes indépendants, dont les ordres

des avocats et des médecins, le Conseil supérieur de la magistrature et des ONG. Mais la mise sur pied de cette entité ne garantit pas des réponses immédiates, estiment certains, dans un pays où les anciens chefs de guerre jouissent toujours d'un large pouvoir et où les divisions communautaires et politiques perdurent. Pour M. Moukheiber, l'un des principaux défis sera d'établir une liste exhaustive des noms et statuts des disparus. Une tâche qui nécessite de «retrouver les traces (...) de ceux encore en vie, d'œuvrer à leur retour ainsi qu'à l'inhumation des dépouilles des personnes tuées et jetées dans des charniers», estime l'ancien élu. Le Comité international de la Croix-Rouge a déjà entamé en 2012 la création d'une base de données sur les disparus, enrichie dans les années qui ont suivi par les données ADN fournies par les familles. L'organisation a affirmé être prête à communiquer les résultats de sa base de données à la commission d'enquête.



A l'occasion des 50 ans du festival

# Présentation en France du palmarès des meilleurs films du Fespaco

■ Le palmarès des meilleurs films du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) sera présenté durant une semaine et pour la première fois en France, a-t-on appris vendredi des organisateurs.

Par Adéla S.

Organisé du 14 au 20 avril en Provence (14-15 avril) et à Paris (18-20 avril), l'objectif de cette manifestation inédite est de présenter les meilleurs films du Fespaco à l'occasion des 50 ans du Festival.

Le Fespaco, rappelle-t-on, est l'un des plus grands festivals de cinéma africain qui se déroule tous les deux ans dans la capitale burkinabée. Il reste l'un des rares festival de cinéma d'Etat encore existant dans le monde.

Les initiateurs de ce projet, plusieurs associations engagées comme PSV films, Cinewax, Visions d'Afrique et Eurafriclip, veulent montrer au public français les films primés auxquels il n'a pas accès. Ils pensent qu'il est «urgent» de promouvoir ces films en salle, de participer à la valorisation des œuvres africaines. Parmi les œuvres qui seront présentées, «Tata Milouda», une production franco-algérienne, avec la réalisation de Nadja Harek. Ce film documentaire de 32min (2017) a reçu en 2019 le Poulain de bronze du Fespaco et a été sélectionné en 2017 au Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier.

Ce court métrage raconte l'histoire de Tata Milouda, arrivée en France en 1989, qui a été contrainte par son mari violent à faire des ménages à Paris pour

payer leur maison au Maroc.

Sans papiers, exploitée, loin de ses six enfants, elle décide de rester, de fuir son ancienne vie, lit-on dans le synopsis. Malgré cet enfer, elle suit des cours d'alphabetisation qui la conduisent sur les planches du théâtre. Grâce à l'écriture et au slam, elle retrouve sa liberté.

Le public français découvrira, entre autres, «La miséricorde de la jungle» de Joël Karekezi, Rwanda, qui a été primé de l'Etalon d'or de Yennenga (long-métrage fiction), «Against all odds» (Contre toute attente) de



Charity Resian Nampaso et qui a reçu le Poulain d'or, premier prix films d'animation. Andréa Iannetta (Kenya/Italie) «Briska» de Nadia Rais (Tunisie), A. S./APS

Roman

## «Une amie de la famille» de Jean-Marie Laclavetine

Longtemps, la douleur resta muette. En faisant remonter ses souvenirs, l'écrivain redonne vie à sa sœur, morte à 20 ans. Un récit lumineux. Mourir à 20 ans, naître à 15, tout peut arriver, murmure ce livre bouleversant. Le jour des morts est même parfois jour de naissance. Cette violence des possibles fracassa Jean-Marie Laclavetine en pleine adolescence, le 1<sup>er</sup> novembre 1968. Ce matin-là, se souvient-il – mais la marée de la mémoire est changeante, et peut-être que tout se passa l'après-midi, c'est si loin, enfoui dans les abysses par cinquante ans de roulement –, sa grande sœur Annie perdit la vie sous ses yeux, engloutie par une vague dont «on voyait rouler les muscles comme sous le cuir d'un dos de taureau», alors qu'elle se promenait sur les rochers de Biarritz. Son amoureux l'accompagnait, et fut emporté lui aussi, dans ce lieu-dit tragique baptisé Chambre d'amour, comme dans un chant

médiéval, dont il revint vivant tandis qu'Annie disparaissait à jamais sous la chape de silence du deuil impossible.

De ce secret de famille intenable qui le fendilla en sourdine dans l'hibernation d'années de déni, Jean-Marie Laclavetine a tiré un livre de lumière, ouvert et aux aguets. Ce n'est pas la vérité qu'il cherche, mais les reflets changeants du tissu des jours, le jeu miroitant des secondes qui s'écoulent et qui écrivent la vie, la sienne, comme celle de sa sœur défunte, de ses filles en quête de racines, de ses parents morts à leur tour, des proches devenus lointains. «La littérature ne répare pas, écrit-il, elle rend possible une autre vie, elle permet aux flux vitaux confinés dans l'obscurité de recommencer à circuler». Au fil d'une enquête aussi déterminée que désordonnée, il traite le passé comme on subit le présent, insaisissable construction qui se dérobe et s'autodétruit. Ce drame lui a

montré la versatilité des instants, la tromperie des signes. Pour s'en libérer, il accepte que tout se désagrège, que ses découvertes soient balayées par l'imparable force du destin. Mais avant l'effacement irrémédiable des traces, il s'arrête pour les contempler. Photographies magnétiques, extraits de correspondances, lambeaux de souvenirs, il décline les arrêts sur images sous toutes leurs formes, pour y puiser l'énergie qui lui permettra d'aller de l'avant. Une robe blanche éblouissante, un tourne-disque dansant, une montre arrêtée à l'heure de sa mort... : Annie a laissé derrière elle des empreintes nettes, presque tranchantes, de fille écorchée, résolument libre. Avec ce livre admirable sur le plein accueil des questions sans réponses, son frère écrivain l'autorise à partir où bon lui semble. Comme elle l'avait tant de fois réclamé de son vivant.

Ed. Gallimard, 192 p.

Marine Landrot - Récit

## La vie vagabonde de Lawrence Ferlinghetti

Californie, Cuba, Maroc, Mexique... Cinquante ans de voyages envoûtants et d'écrits poétiques, par un survivant magnifique de la Beat Generation.

Lawrence Ferlinghetti est bien vivant. Il n'est pas trop tard pour faire sa connaissance, il n'est jamais trop tard. A l'heure même où nous découvrons les «carnets de route» qu'il a tenus d'une main légère, entre 1960 et 2010, le poète fête ses 100 ans. Et l'Amérique, la sienne, celle des aventuriers, des baroudeurs, des rêveurs et des résistants lui rend un vibrant hommage : «Ferlinghetti n'a pas seulement vécu pendant un siècle entier, il incarne la culture de ce siècle !», écrit le New York Times. Soixante-cinq ans après l'ouverture de sa légendaire librairie, City Lights, au cœur du San Francisco des beatniks, l'écrivain, qui se met à

nu dans le récit elliptique de ses innombrables périples, est le survivant magnifique d'une génération qui a bousculé la littérature, et tout bousculé avec elle, celle de Ginsberg et de Burroughs, de Kerouac et de Bukowski, ces triblions illuminés dont Ferlinghetti fut l'ami, l'éditeur, le passeur, le compagnon de route, le frère de plume. Socialiste de cœur, activiste de nature, né d'un père italien et d'une mère française, le poète discret est de tous les combats. Le 6 juin 1944, on distingue sa haute silhouette sur les plages de Normandie, au cœur d'un bataillon qui perce les ténébres en «mode furtif». «Nous étions si jeunes», écrit-il, mais nous ne le savions pas... «On le retrouve à Cuba, dans l'élan de la révolution, copiant fébrilement les slogans révolutionnaires jetés sur les murs, notant pour lui les impressions d'un monde en bas-

culé, comme il le fera plus tard, en 1968, à Paris, où il est de passage pendant le mois de mai». Le hasard fait bien les choses. Ou peut-être le destin : «C'est comme si le plus clair de ma vie était un prolongement du wanderjahr de ma jeunesse, ma balade de par le monde». L'écrivain ne fait pas que voyager, il avance. Avec lui, la littérature est en mouvement. En titre d'un de ses recueils, Lawrence Ferlinghetti proclame : «La poésie est une insurrection». Un manifeste qu'il a mis en pratique au beau milieu des années 1950, publiant, depuis le fin fond de sa petite librairie, Howl, le poème enragé d'Allen Ginsberg. Le procès qui s'ensuivit fut une victoire immense pour la liberté d'expression, l'explosion du style et des sens dans l'Amérique puritaine et conservatrice que l'auteur d'Une vie vagabonde aime détester, et

dont il suit les progrès avec horreur («la camelote de la civilisation américaine»). Lawrence Ferlinghetti tisse ainsi sa légende de chevalier des lettres, mais l'auteur demeure méconnu. Alors que la fin n'en finit plus d'approcher, «La Vie vagabonde» est un bon commencement. Cinquante ans de voyage font le récit d'une vie et forment un style. «Si vous vous prétendez poète, écrivait-il, ne restez pas assis là !». Ses textes nous transportent au Mexique, au Maghreb, à Porto Rico, dans l'effervescence artistique et politique d'une jeunesse gonflée de désirs. Des fragments souvent, des éclats sensibles, des images comme des flashes. A Marrakech : «Flaminia en flammes, procoptes de carnivores, leur dans la hutte mentale, complainte méli-mélo haschich à la radio, parasites, à la casa, au-dessus des tours où les

muezzins lancent leur appel». A Saint-Tropez : «Radios et guitares beat par-dessus les toits, rires étouffés, quelqu'un se fait tringler sous la douche, des chats miaulent comme des jeunes filles se faisant déflorer aux premières lueurs de l'aube». Et Londres avec Burroughs, la Russie communiste, les fleurs rouges de la taïga, le tour de France, l'Espagne de Franco... Ferlinghetti écrit comme si une pluie d'étoiles lui filait entre les doigts, les voyages sont faits de visions fugaces et d'instantanés inachevés. La beauté de son livre est qu'on ne le refermera pas. Le secret d'une vie éternelle : «Un poème toque toujours à la porte de l'inconnu».

Writing across the landscape, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nicolas Richard, éd. du Seuil, 608 p. Laurent Rigoulet



Ligue 2 Mobilis

## Match à huis clos pour le MCEE

UN MATCH à huis clos a été infligé au MC El Eulma pour «*utilisation de fumigènes et jets de projectiles*» lors de la 27<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis, disputée le 10 avril courant contre l'US Biskra (2-3), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi. «*Il s'agit de la troisième infraction pour le MCEE*», a expliqué la Commission de discipline à propos des raisons qui ont motivé ce huis clos, ajoutant s'être référée à l'article 69 du 25 décembre 2017 pour prendre cette décision. Outre le match à huis clos, le MCEE devra s'acquitter d'une amende de 200 000 DA, selon la même source. De son côté, l'entraîneur des gardiens du MCEE, Abdelghani Mahri a écopé d'un match de suspension ferme, plus 30 000 DA d'amende pour «*contestation de décision*» lors du même match, perdu à domicile (2-3) face à l'US Biskra. Plusieurs autres sanctions financières ont été prononcées lors

de cette dernière cession de la Commission de discipline, entre autres, pour tableau d'affichage défectueux, utilisation de fumigènes ou pénétration d'une personne sur le terrain de jeu. La plus importante de ces sanctions a été de l'ordre de 200 000 DA et a été prononcée contre l'ASO Chlef «*pour utilisation de fumigènes*» lors de son déplacement chez l'ES Mostaganem. Enfin, le président de l'USM Annaba, Abdelbasset Zaïm, est appelé à comparaître devant la Commission de discipline de la LFP le lundi 15 avril courant à 11h00, pour s'expliquer sur les graves révélations qu'il avait faites à son passage dans une émission télévisée, et dans laquelle il avait ouvertement admis avoir arrangé les résultats de certains matchs. «*Je reconnais avoir déboursé 7 milliards de centimes pour arranger les résultats de certains matchs, ce qui a permis à l'USMAN d'accéder en Ligue 2*».

Handball / Excellence messieurs

## Le CRBBA décroche le titre

LE CR BORDJ Bou Arréridj a été sacré champion d'Algérie de handball messieurs de la saison 2018-2019, en s'imposant devant l'ES Ain-Touta sur le score de 17 à 16 (mi-temps : 9-7), vendredi à Ain Touta, en match comptant pour la 8<sup>e</sup> der-

nière journée des play-offs de la division Excellence. Inavoué durant les play-offs, le CR Bordj Bou Arréridj décroche pour la première fois de l'histoire le titre de champion d'Algérie et succède ainsi au GS Pétroliers au palmarès de la compétition.

Fédération algérienne de cyclisme

## L'AGEx le 18 avril 2019 à Ghermoul

LA FÉDÉRATION algérienne de cyclisme (FAC), sans président depuis le 10 novembre 2018 et la démission de Mabrouk Kerbouaâ pour des raisons «*personnelles et de santé*», a fixé la date du 18 avril 2019 pour tenir une assemblée générale extraordinaire (AGEx) destinée à préparer l'Assemblée élective qui permettra d'élire un nouveau président, a-t-on appris auprès de cette instance ce vendredi. «*L'Assemblée générale extraordinaire se tiendra le jeudi 18 avril 2019, à partir de 10h00, à la salle des conférences du complexe sportif Ahmed-Ghermoul (Alger)*», a indiqué la même source. «*L'installation des commissions de candidatures et de recours, en vue de l'Assemblée élective, sera le seul point à l'ordre de jour*», a encore précisé l'instance fédérale, actuellement dirigée par Abbès Fertous, le président par intérim. L'Assemblée générale élective de la FAC, initialement prévue la mi-décembre 2018, avait commencé par être reportée une première fois au 22 du même mois, au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives nationales de Souidania (Alger), avant d'être renvoyée une nouvelle fois à une date ultérieure. Le premier report avait été décidé au terme d'une réunion au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour permettre la prolongation de la période de dépôt des candidatures. A la fin, deux dossiers avaient été retenus, à savoir : celui de

Kheïreddine Barbari, membre fédéral et président de la Ligue de Biskra, ainsi que celui de Douzi Smail, ex-directeur technique national (DTN) à la FAC et actuel directeur sportif du GS Pétroliers. Mais tout a finalement été annulé, pour être repris à zéro lors de l'AGEx du 18 avril courant. A l'issue de la démission du président de la FAC, Mabrouk Kerbouaâ, survenue le 10 novembre 2018 pour des raisons «*personnelles et de santé*», une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) avait été organisée le 24 du même mois pour installer les commissions de candidatures, de recours et de passage de consignes.

Coupe d'Algérie 2019 (Jeunes catégories et féminines)

## Le programme des finales refait

Le programme des finales de la Coupe d'Algérie 2019 de football (jeunes catégories et féminines) a été remanié par la commission d'organisation de la compétition, ayant avancé certaines épreuves d'une semaine, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF). Les finales féminines des catégories U17, U20 et celle des Réserves (Messieurs), initialement prévues le samedi 27 avril courant, au stade Omar-Hamadi de Bologhine ont ainsi été avancées au 20 avril, avec transfert de domiciliation au stade de Hydra (Alger). «*La finale des moins de 17 ans féminines, entre l'ASE Alger-Centre et le CF Akbou se jouera à 10h00*», a indiqué la FAF, ajoutant que cette finale sera suivie de celle

# CAN 2019

## Les Verts dans un groupe à la portée

■ Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), effectué vendredi soir en Egypte, a placé l'équipe nationale de football dans le groupe C abordable, en présence du Sénégal, du Kenya et de la Tanzanie.



Les chances des Verts restent intactes à la CAN

Par Mahfoud M.

Comme lors des deux précédentes éditions tenues respectivement en Guinée équatoriale (2015) et au Gabon (2017), les Verts vont devoir défendre pour la troisième fois de suite le Sénégalais au premier tour de l'épreuve, dans ce qui sera un véritable duel pour la tête du groupe. Le Sénégal, 23<sup>e</sup> au dernier classement de la FIFA et 1<sup>er</sup> sur le plan africain, sera ainsi un sérieux client pour les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi, qui devront sortir le grand jeu pour terminer leader de leur poule. Si les Lions de la Teranga vont constituer une sérieuse «*menace*» pour l'Algérie, en revanche le Kenya et la Tanzanie devront être, a priori, à sa portée, même si la vigilance doit être de mise dans ce genre de compétition. Le Kenya

(108<sup>e</sup> au classement Fifa), dont il s'agit de la 6<sup>e</sup> participation à la CAN, sera le premier adversaire de l'Algérie le 23 juin au stade de la défense aérienne du Caire. Les Harambee Stars ont bouclé les qualifications à la 2<sup>e</sup> place du groupe F avec 7 points, derrière le Ghana (9 pts). De son côté, la Tanzanie (131<sup>e</sup> au classement Fifa) effectue son grand retour à la CAN, 39 ans après sa première participation en 1980 au Nigeria. Les coéquipiers du buteur maison Mbwana Ally Samata ont, à l'instar des Kényans, terminé à la 2<sup>e</sup> place du groupe L (8 pts), derrière la surprenante équipe ougandaise (13 pts). La dernière confrontation entre l'Algérie et la Tanzanie en matchs officiels remonte à 2015 dans le cadre du 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires du Mondial 2018 (aller à Dar Es-Salaam : 2-2, retour à Blida : 7-0).

## Difficile pour le tenant du trophée

Dans les autres groupes, le Madagascar et le Burundi, qualifiés pour la première fois de leur histoire, sont hébergés ensemble dans le groupe B en compagnie du Nigeria et de la Guinée. L'autre invité surprise à cette CAN, la Mauritanie, n'a pas été épargnée pour ses grands débuts dans l'épreuve en affrontant dans le groupe E la Tunisie, le Mali et l'Angola. Le tirage au sort a donné lieu à un groupe de la «*mort*» (D) composé du Maroc, de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le groupe F où figure le tenant du trophée, le Cameroun, sera également âprement disputé en présence également du Ghana, du Bénin et de la Guinée Bissau. L'Egypte, pays organisateur et vice-champion d'Afrique, évoluera sur du velours en héritant de la RD Congo, de l'Ouganda et du Zimbabwe. Les Pharaons, favoris en puissance à domicile, sont bien partis pour réaliser un parcours sans faute au premier tour. Le tournoi va regrouper 24 pays pour la première fois dans l'histoire du tournoi. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes seront qualifiés pour les 1/8<sup>e</sup> de finale. Le coach national, Djamel Belmadi, a indiqué qu'il faudra se concentrer dès le début de cette compétition et faire tout son possible pour arracher un maximum de points. «*Nous devons respecter tous les adversaires et prendre au sérieux les équipes de la Tanzanie et du Kenya*», a indiqué Belmadi qui souligne aussi que le Sénégal est la favorite du groupe.

M. M.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Algérie

## Les envois de fonds par la diaspora retombent à 1,9 milliard de dollars

LES ENVOIS de fonds vers l'Algérie faits par la diaspora se sont chiffrés à 1,9 milliard contre 2 milliards transférés en 2017, selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur les migrations et le développement publié à Washington. Le montant des transferts enregistré l'année dernière représente 1% du PIB, alors que la BM tablait en décembre dans ses prévisions sur les envois de fonds vers l'Algérie sur 2,15 mds de dollars en 2018, soit 1,1% du PIB. De 2013 à 2017, les envois de fonds vers l'Algérie se sont stabilisés autour de 2 mds de dollars, selon des données déjà diffusées par la BM. Les flux reçus l'année dernière restent, cependant, inférieurs au record de 2,4 mds de dollars enregistré en 2004. Il y a lieu de signaler que la baisse des envois de fonds vers l'Algérie a été enregistrée dans le sillage d'une progression des transferts vers les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du

Nord (Mena). Les envois vers les pays de cette région ont grimpé de 9% en 2018, à 62 milliards de dollars, une évolution à imputer essentiellement à la progression rapide des transferts vers l'Egypte, d'environ 17%. L'Egypte a capté 28,9 mds de dollars, le Maroc (7,4 mds) et la Tunisie (2 mds). Cette dynamique positive devrait perdurer au-delà de 2018, mais à un rythme moins soutenu, autour de 3% en 2019, freiné par l'essoufflement de l'activité dans la zone euro, prévoit la BM. Les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne ont grimpé de pratiquement 10% en 2018, à 46 milliards de dollars, à la faveur des bonnes performances dans les pays à revenu élevé. En part du produit intérieur brut, les Comores se taillent la part du lion, devant la Gambie, le Lesotho, Cabo Verde, le Liberia, le Zimbabwe, le Sénégal, le Togo, le Ghana et le Nigeria.

Yanis F.

Port de Mostaganem

## Saisie de plus de 600 comprimés psychotropes

LA BRIGADE de la Police algérienne des frontières (PAF) au port de Mostaganem a mis en échec récemment une tentative d'introduction de 614 comprimés psychotropes, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité. L'opération de saisie de cette quantité de psychotropes a eu lieu au niveau de la gare maritime, lors du traitement des passagers d'une navette assurant la ligne entre le port de Valence (Espagne) et le port commercial de Mostaganem, a indiqué la

même source. Ces comprimés ont été découverts dans un véhicule touristique portant immatriculation étrangère, conduite par un citoyen algérien (âgé de 42 ans) résidant en France, a-t-on ajouté. Après les procédures judiciaires, la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya a présenté le mis en cause devant le parquet près le tribunal de Mostaganem qui a décidé de le mettre en détention provisoire, a-t-on indiqué de même source. K. L.

Djelfa

## Saisie de 290 quintaux de blé tendre

UNE SAISIE de 290 quintaux de blé tendre (farine), destinée à une consommation non humaine, a été réalisée par les services de la Gendarmerie nationale à Djelfa, a-t-on appris, samedi, auprès de ce corps constitué.

Cette saisie a été réalisée au niveau d'un point de contrôle de la Gendarmerie nationale de la commune de Kettara (240 km au sud de Djelfa), où un camion a été arrêté avec à son bord 290 quintaux de farine, destinée à alimenter du bétail, a-t-on ajouté de même source. Cette opération a été réalisée au titre des efforts de lutte contre le commerce illicite de cette denrée alimentaire (farine), que certains destinent à l'alimentation du bétail, est-il par ailleurs, précisé. Selon la même source, la marchandise a été saisie au motif que le

chauffeur du camion n'avait en sa possession aucun document légal y afférent. Sachant qu'une autre quantité de près de 1 400 quintaux de blé tendre a été également saisie précédemment, dans la daïra de Messaâd, pour les mêmes raisons liées à la lutte contre les atteintes à l'économie nationale.

## Malgré la répression les algériens restent pacifiques



Loumis

Djalou@hotmail.com

Partis/Activité

## Rassemblement de militants du FFS contre «la politique d'exclusion»

■ Des militants du parti du Front des forces socialistes (FFS) ont organisé, samedi au siège du parti à Alger, un rassemblement pour dénoncer «la politique d'exclusion» menée par certains dirigeants contre des militants et des cadres du parti.

Par Slim O.

Ce rassemblement auquel participent des militants et des cadres, venus de plusieurs wilayas, a été organisé pour dénoncer «la politique d'exclusion» menée par certains dirigeants du parti et pour exprimer «le rejet de la gestion unilatérale

du parti» et «réhabiliter l'action politique du Front et des espaces de débat libre et démocratique», ont précisé des membres du conseil national du FFS à la presse. Une session extraordinaire du conseil national de cette formation politique était prévue dans l'après-midi pour parvenir à des décisions devant renforcer

l'action du FFS sur la scène politique, a-t-on appris. Cette session vise à arrêter la date d'un congrès national inclusif et réunir les conditions nécessaires à sa tenue afin de redonner aux militants la parole libre et démocratique.

S. O./APS

Tizi-Ouzou

## Opération de nettoyage du barrage de Taksebt

Une vaste opération pour le nettoyage du barrage de Taksebt réalisé sur l'oued Aïssi à 10 km à l'est de Tizi-Ouzou, a été organisée ce samedi par la wilaya avec la participation des directions locales et du mouvement associatif, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. Cette opération, marquée par la présence du wali Mahmoud Djemaa, intervient à la veille de la saison estivale et vise à assainir ce barrage qui est la principale source d'alimentation

en eau potable des habitants de Tizi-Ouzou et qui alimente aussi une partie des wilayas de Boumerdès et Alger, des déchets charriés vers sa cuvette à partir des villages situés en amont, a-t-on indiqué de même source. Plusieurs directions de wilaya, dont les ressources en eau, les services agricoles, l'environnement, la pêche et les ressources halieutiques, la Protection civile, et la Conservation des forêts et l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et des

transferts (ANBT), ont pris part à cette opération qui a été également marquée par une opération de reboisement, a-t-on souligné. Le wali qui a participé à l'opération de reboisement, a insisté sur l'importance de préserver l'environnement en annonçant que cette opération sera élargie vers d'autres sites, notamment les villes et les routes. Quant à la protection du barrage de Taksebt il a annoncé que des mesures seront prises pour réaliser dans les meilleurs délais les stations d'épuration prévues en amont de cet ouvrage hydraulique afin de le protéger du déversement des eaux usées en provenance des villages qui l'entourent, a-t-on ajouté. M. Djemaa a également indiqué que des démarches seront entreprises, avec la sollicitation du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, pour une meilleure valorisation des potentialités touristiques de la wilaya et créer de la richesse et de l'emploi, a indiqué la cellule de communication.

H.C.

Akli Y.

Béjaïa

## 21 délits routiers recensés le mois dernier

«QUELQUE 34 accidents ayant fait 43 blessés ont été enregistrés durant le mois de mars dernier dans la wilaya de Béjaïa», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Laquelle souligne que 230 amendes forfaitaires dont 22 ont été établies durant le même mois à l'égard de motards pour des infractions liées au non-port de casque de sécurité, non-présentation de papiers, manœuvres dangereuses, etc. Durant la même période les mêmes services ont recensé 21 délits

routiers, dont 10 délits de coordination, 05 délits commis par des motards dont la plupart pour absence de papiers, absence d'assurance. Par ailleurs, il a été noté 75 retraits de permis dont 17 pour motards, 04 mises en fourrière dont des véhicules et 03 motos. Enfin, il fait état de 9 422 contrôles de véhicules, 05 sorties radars, 41 contraventions rédigées au cours de la même période.